

Syndicat mixte ouvert d'études de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis et de son quartier

Séance du Comité syndical du 6 mars 2017

Délibération n°2017-06

Objet : Vote du budget primitif 2017

Le 6 mars 2017, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Rungis, sous la présidence de M. Pascal Savoldelli, 1^{er} Vice-président, sur délégation vu la décision du Président n°2016-1 ;

Nombre de membres composant le Comité syndical : 22

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres représentés : 0

Le quorum étant atteint,

Stéphanie Daumin a été désignée secrétaire de séance ;

LE COMITE SYNDICAL

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2016/1572 en date du 20 mai 2016 portant création du Syndicat mixte ouvert d'études pour la Cité de la gastronomie et son quartier ;

Vu les statuts du Syndicat et notamment ses articles 11 et 12.;

Vu le compte de gestion provisoire 2016 établi par la trésorière municipale de Fresnes

Considérant la présentation du rapport sur les orientations budgétaires le 13 janvier dernier ;

Considérant l'instruction M14

Entendu le rapport de M. Pascal Savoldelli;

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

21. MAR 2017

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

Résultat des votes : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'approuver, par chapitre, le budget primitif 2017 qui s'élève à 952.309,92€ en section de fonctionnement et à 8.394€ en section d'investissement.

Fonctionnement			Investissement		
Chapitre			Chapitre		
011	Charges générales	573.487,00	74	Cotisations	648.500,00
012	Charges du personnel	377.822,00	77	Dons	100.000,00
66		1000,00	27		
Total		952.309,92			748.500,00
Investissement					
27	Dépôts et cautions	8.394,00		Excédent Fonct.	212.203,92
Total		8.394,00			212.203,92

ARTICLE 2 :

D'autoriser son Président à prendre les dispositions nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré ce jour
Pour extrait Conforme

Le Président,
Par délégation,



47800 - SMETUDES CITE GASTRONOMIE
RÉSULTATS BUDÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	0,00	316 000,00	316 000,00
Titres de recettes émis (b)	0,00	358 000,00	358 000,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	0,00	358 000,00	358 000,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	0,00	316 000,00	316 000,00
Mandats émis (f)	0,00	145 796,08	145 796,08
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	0,00	145 796,08	145 796,08
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	0,00	212 203,92	212 203,92
(h - d) Déficit	0,00		

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

21. MAR 2017

47800 - SMETUDES CITE GASTRONOMIE

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement	0,00	0,00	212 203,92	0,00	212 203,92
TOTAL I	0,00	0,00	212 203,92	0,00	212 203,92
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	0,00	0,00	212 203,92	0,00	212 203,92

PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE

21 MAR 2017

